

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-PINS

Une séance ordinaire du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le **8 mai 2017** à 19 h 30 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Lyne Bourque
Siège #3 - Daniel Fortin
Siège #4 - Sonia Quirion
Siège #5 - Richard Bolduc
Siège #6 - Marcel Busque

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Julien Auclair

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Pierre Bégin. Dominique Lamarre, directrice générale est également présente.

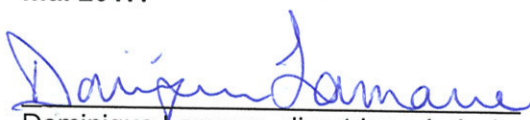
Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 133-05-2017**

Municipalité alliée contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est proposé par Marcel Busque et résolu à l'unanimité de proclamer Notre-Dame-des-Pins municipalité alliée contre la violence conjugale.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins, ce **23 mai 2017**.


Dominique Lamarre, directrice générale
et secrétaire-trésorière